

LES ASSOCIATIONS vous INFORMENT

Toutes les Associations de MORAS vous souhaitent d'agréables vacances en attendant de vous retrouver à la rentrée



Fermeture de la Bibliothèque...à compter du lundi 31 Juillet au 1^{er} septembre.

Réouverture le samedi 2 septembre.

Quelques dates à retenir

08/07: Vente de pains... l'église notre patrimoine
23/07: Vente de pains, foyesses... par l'ACCA.
27/08: Vide grenier du CCAS.
30/08: Collecte du Don du Sang.
07/10: Vente de brioches du Sou des Ecoles



L'association « l'Eglise Notre Patrimoine » organise une découverte du patrimoine paroissial de Moras le samedi 8 juillet de 10h00 à 18h00 sur le parking de l'église

Venez avec vos amis découvrir l'église et la chapelle à travers un petit questionnaire

A cette occasion nous vous proposerons une vente de pains, pizzas et foyesses cuits au four communal.



Vente et Buvette près de l'église

Il y aura également l'exposition d'un chemin de croix unique, peint par Jean François Pernet, dans la chapelle du cimetière.



Pour la restauration de l'église du village



ACCA Moras

Le 23 juillet

Vente à la salle polyvalente de

Pain,
Saucisson brioché,
Foyesse

cuits au four de Frégnier



VIDE GRENIER le 27 AOÛT

sur le parking de l'église
organisé par le **CCAS**

inscriptions :

Mail : ccasde.moras@laposte.net

Téléphone : 04 74 90 70 62 / 06 77 04 83 05

2.50€ le mètre linéaire

Flash info

Eté 2017



FEUILLE DE CHOU MORAS

Contacts Mairie : Mail : moras.mairie@wanadoo.fr
Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92
Ouverture public :
Lundi 8h-10h Mercredi 14h-17h30 Jeudi 16h-19h

FERMETURE DE LA MAIRIE

- Du 17 au 21 Juillet 2017
- Du 7 au 22 (inclus) Août 2017

Spécial mi-mandat

Le conseil municipal et moi-même avons été élus en Mars 2014 avec un projet pour la commune.

A mi-mandat il me paraît important de faire un point sur les réalisations en cours ou achevées. Je rappelle ici les différents projets réalisés ou l'état de leurs avancements.

Le PLU : nous l'avons terminé, il a été présenté à la population et sera arrêté dès cet été en conseil municipal.

Mise aux normes et réhabilitation des bâtiments communaux et de l'école : nous avons voulu pour cet engagement avoir une vision globale des équipements communaux. Pour ce faire nous avons chargé un bureau d'étude pour nous accompagner à la réalisation de cette mission. Une première réunion de concertation a été faite avec un groupe de travail issu de la population.

Voirie et éclairage public : les travaux de voirie rue neuve sont terminés, de même que l'enfouissement des réseaux et l'amélioration de l'éclairage sur cette voie. Les armoires d'éclairage public seront remises aux normes cette année. Dès 2018 un programme complet de réfection de notre éclairage public sera démarré. Les lampadaires seront remplacés par des LED entre 2018 et 2019.

Réduction des dépenses énergétiques : la commune a donné la compétence de l'éclairage public au syndicat des énergies de l'Isère (SEDI), un diagnostic a été réalisé et des travaux sont en cours. Le bureau d'étude qui a été retenu est chargé de nous conseiller pour les anciens bâtiments. La création de la salle des fêtes et la nouvelle mairie ont largement contribué aux réductions énergétiques.

Assainissement du bourg : le syndicat des eaux du lac de Moras a pris une délibération pour modifier le lagunage et le remplacer par un filtre à roseaux. Un collecteur transportera les affluents du bourg jusqu'au filtre à roseaux, ainsi le bourg et Frégnier seront correctement assainis. Première tranche des travaux : 2018, deuxième tranche : 2019.

Préservation du patrimoine : à Crizieu, à Frétygnier les fours ont été rénovés et en ce moment celui du village. Deux lavoirs ont été également remis en état.

Salle polyvalente et mairie : le bâtiment est en service depuis l'année dernière.

Cimetière : son extension avec une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est en cours de travaux.

Mise en place des rythmes scolaires : nous avons à Moras un système efficace et gratuit. Mis en place avec l'aide d'un tissu associatif important et efficace. Malheureusement l'état semble se désengager financièrement et le retour à la semaine de 4 jours sera sans doute inéluctable pour la rentrée 2018 / 2019.

Soutien auprès des personnes âgées : la municipalité reste très vigilante au bien être des personnes âgées et des personnes fragilisées. Les membres du CCAS sont présents et préparés pour répondre aux besoins de ses personnes.

Les jeunes : des associations de jeunes se sont créées à Moras comme AIR-SOF et dernièrement une association de sports Auto. Elles sont les bienvenues. La municipalité les aidera au maximum pour que leurs projets se réalisent.

La communication sur notre village : nous avons déjà beaucoup fait dans ce domaine. Maintenant il reste à faire vivre les outils existants. Pour cela nous avons besoin de vous tous pour les infos et les photos. Notre site internet est quant à lui de plus en plus visité et nous nous en félicitons. Soyons tous des journalistes en herbe.

L'équipe municipale élue en 2014 fera de son mieux pour que tous les projets soient tenus.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Le maire B. Bourgier

Info flash Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL du 15 Mars 2017

Compte administratif 2016 :

Les résultats finaux du compte administratif 2016 sont :

Section	Report 2015	Recettes
Fonctionnement	70 722,05€	311 854,67€
Investissement	166 462,90€	596 102,24€
TOTAL	237 184,95€	907 956,91€

Section	Dépenses	Résultat 2016
Fonctionnement	293 205,92€	89 370,80€
Investissement	603 441,28€	159 123,86€
TOTAL	896 647,20€	248 494,66€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 voix pour, approuve les résultats du compte administratif 2016.

Plan départemental de gestion d'une canicule en Isère : comme chaque année le plan national canicule, avec son premier niveau de « veille saisonnière » a été activé depuis le 1^{er} Juin. Il prendra fin le 31 Août 2017. Le plan départemental 2017 a été mis en ligne sur la page d'accueil du site de la Préfecture afin que vous puissiez en prendre connaissance : www.isere.gouv.fr

Vote des 3 taxes :

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour, décide d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2017 :

- taxe d'habitation : 9,69 %
- taxe foncière (bâti) : 17,48 %
- taxe foncière (non bâti) : 1,36 %

soit une augmentation de 1,5%.

Budget primitif 2017

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- 350 871,80 euros en section fonctionnement
- 610 123,86 euros en section investissement

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour, approuve ce Budget Primitif 2017.

CONSEIL MUNICIPAL du 24 Mars 2017

Choix du bureau d'études suite à la consultation pour la mission d'étude de programmation urbaine, paysagère et architecturale pour le redéploiement des équipements publics :

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 3 abstentions, décide d'attribuer le marché d'un montant total hors taxe de 29 575,00€ à : Madame Géraldine PIN, Urbaniste, 14 Rue Pouteau, 69001 LYON.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Mai 2017

Tarifs eau et assainissement 2017 :

Eau :

	Tarif 2017	Tarif 2015
Prime Fixe	56.70 €	54.00 €
M3	1.10 €	1.05 €
Forfait embouche	29.13 €	27.75 €
Eau vendu communes	0.85€	0.61 €
Fermeture/ouvertures (BAC)	47.05 €	44.81 €
Nouvel Abonné	47.05 €	44.81 €

Assainissement

	Tarif 2017	Tarif 2015
Forfait Base	17.04€	17.04€
M3 (jusqu'à 150m3)	1.50€	0.91€

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 2 contre, approuve le nouveau tarif 2017 du Syndicat Intercommunal des Eaux du Lac de MORAS.

Location du logement de fonction de l'école :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de porter le loyer à 397€ par mois et de maintenir les charges de chauffage à 65€ par mois.

L'intégralité des comptes-rendus est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Syndicat intercommunal des eaux du lac de Moras
La mairie de Moras vous informe du relevé des compteurs d'eau à partir du 17 juillet 2017.